



SAISON 2024/2025

Reprise des cours à partir du Vendredi 6 septembre 2024 à 17H45

Vous souhaitez vous licencier ou renouveler votre licence ou celle de votre/vos enfants, merci de suivre la procédure ci-dessous :

- 1 - **S'INSCRIRE** au Club de Chalamont via le formulaire en ligne
ET prendre ou renouveler votre licence sur France Judo via le site du club :

👉 www.judochalamont.ffjudo.com/page/saison-2024-2025-1

Ou flasher ce QRCODE 📱



- 2 - **FINALISER** votre dossier d'inscription :

Au [forum des associations](#)

Samedi 7 septembre 2024 de 9h à 13h à la Salle des fêtes de Chalamont

ou [lors des permanences](#) au dojo pendant les intercourts des

Vendredis 13 et 20 septembre 2024 à partir de 18h

Samedis 14 et 21 septembre 2024 à partir de 10h

PENSEZ A APPORTER :

- **Un moyen de règlement** : chèque (3 max), espèces, chèques vacances ou coupon sport, CB acceptée - si paiement en une seule fois ou virement en 1 seule fois.
- **Les justificatifs des diverses aides** (Carte jeunes 01, pass'region, pass'sport, aides de la mairie de Chalamont)
- **L'attestation du questionnaire santé ou le certificat médical** selon votre cas pour chaque licencié(e) Le certificat médical n'est plus obligatoire **pour les mineurs** cependant une attestation relative au questionnaire de santé est nécessaire et à remettre au club.
Pour les majeurs un certificat médical de - de 3 ans est nécessaire avec une attestation relative au questionnaire de santé d'un majeur.
Mineur ou Majeur : Le certificat est obligatoire en cas de réponse OUI au questionnaire santé

Toute la documentation est à disposition sur le site du club : www.judochalamont.ffjudo.com/page/saison-2024-2025-1

L'accès aux tatamis ne sera pas autorisé sans dossier complet après le 21 septembre 2024.

Conditions et modalités de règlement :

Possibilité de règlement en 3 fois par chèque, sur septembre / octobre / novembre.

Règlement possible par CB ou virement en une seule fois.


ANCV chèques vacances, coupon sport, chéquier activités enfants de la commune de Chalamont, PASS RÉGION, Carte Jeunes 01 et PASS'SPORT.

- 👉 Montant mardi/vendredi = **179€ DE COTISATION + 41€ LICENCE avec ASSURANCE soit 220€** (218€ sans assurance)
- 👉 Montant éveil (samedi) = **159€ DE COTISATION + 41€ LICENCE avec ASSURANCE soit 200€** (198€ sans assurance)
- 👉 Montant Taïso/renforcement musculaire = **120€ DE COTISATION (pas de licence).**

-20€ pour chaque inscrit supplémentaire de la même famille

Pour toutes informations :

Yann GRAND Professeur : 06.21.55.23.83

 Judo Chalamont

 <https://judochalamont.ffjudo.com>



judochalamont@live.fr

Contact bureau : bureau.judochalamont@gmail.com

